

MASTERCLASS 100% ONLINE

L'Entreprise à Mission

Maîtriser un nouveau cadre pour l'entreprise post-crise

Objectifs de la MasterClass :

Avec les notions de **raison d'être** et **mission**, la loi PACTE ouvre des perspectives inédites pour adapter la gouvernance d'entreprise aux défis contemporains. Les outils de l'entreprise à mission permettent de contribuer au monde de demain en alliant **capacité d'innovation et responsabilité**.

La participation à cette MasterClass vous permettra de :

- Comprendre les principes de la société à mission et les fondements d'un cadre de droit unique au monde
- Disposer des éléments de méthode pour formuler une raison d'être ou une mission et les outils de gouvernance associés
- Découvrir les expériences des premières sociétés à mission françaises et dans le monde
- Discuter en atelier-test de votre propre évolution vers l'entreprise à mission

Durée de la formation

6 heures, réparties sur 3 séquences

Dates

16 novembre, 17 novembre, 15 décembre 2020

Prix

650€ HT (780€ TTC)

Programme de la MasterClass

S1 – Lundi 16 novembre (9h-10h30) – **Les fondements d'un nouveau droit : origines & opportunités**

- Contenu et interprétation des articles de la loi PACTE introduisant raison d'être et société à mission
- Origines, fondements et perspectives ouvertes par la loi

S2 – Mardi 17 novembre (9h-10h30) – **Raison d'être et Société à Mission : méthode et outils**

- La spécificité de la mission : différences avec la RSE et la stratégie
- Principes de formulation de la raison d'être et des engagements, cas d'étude

Entre S2 et S3 – **Ateliers en petits groupes avec restitutions à prévoir**

S3 – Mardi 15 décembre (9h-12h) – **Ateliers en petits groupes, retours d'expérience et perspectives pour l'après-crise**

- Les modalités de contrôle de suivi de la mission : premiers enseignements
- Perspectives ouvertes par la loi : cas d'usages de la mission et enjeux de l'après-crise

PUBLIC CIBLE ET NOMBRE DE PARTICIPANTS VISE

Dirigeants et décideurs d'entreprises engagés dans une réflexion sur leur raison d'être et / ou un projet de se constituer société à mission.

12 participants max.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

MasterClass 100% organisée en distanciel, à raison de 3 séances d'une durée de 1h30 à 3h00

METHODE & FORMAT PEDAGOGIQUE

La formation alterne apports théoriques, cas concrets, mise en pratique, ainsi que des échanges entre les participants dans le cadre d'atelier-test de sa propre évolution vers l'entreprise à mission.

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de participation à la MasterClass

MOYENS & SUPPORTS

Références documentaires et bibliographiques, cas concrets d'entreprises ayant formulé une raison d'être et / ou une mission

EQUIPE PEDAGOGIQUE / INTERVENANTS

Cette MasterClass est conçue et animée par l'équipe de chercheurs-enseignants de la **Chaire Théorie de l'Entreprise à MINES ParisTech**, dont les travaux de recherche ont inspiré la réforme.

Équipe pédagogique : **Kevin Levillain, Blanche Segrestin, Armand Hatchuel**

A propos de la Chaire « Théorie de l'Entreprise. Modèles de gouvernance et création collective » :

La chaire « **Théorie de l'Entreprise. Modèles de gouvernance et création collective** » a été lancée en 2015. L'objectif était de renouveler la théorie de l'entreprise pour prendre en compte sa vocation de création collective. Le programme a permis de proposer des cadres de gouvernance et de droit adaptés aux enjeux contemporains d'innovation, de responsabilité sociale et d'environnement. Il a débouché sur l'introduction dans le droit en 2019 des notions de raison d'être et de société à mission. Sur ces bases, un nouveau cycle de recherche sera lancé en 2020 avec une double ambition : amplifier le mouvement des entreprises à mission en développant des outils de gouvernance et de management adaptés et étudier dans quelle mesure le nouveau cadre permet de penser les responsabilités de l'entreprise, devenue un véritable acteur civilisationnel.